

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 8 mars 2021, à 20 h 00, en visioconférence, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

Points pour délibération

- 1 **Assemblée de février 2021**
 - 1.1 Adoption du procès-verbal la séance ordinaire du 8 février 2021, 20 h
- 2 **Assemblée du 8 mars 2021**
 - 2.1 Liste des comptes à payer
 - 2.1.1 Liste des comptes à payer 2021

Période de questions

- 3 **Administration générale**
 - 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1 Adoption du règlement numéro 872-21 concernant la tarification des biens, services rendus et activités de la Municipalité
 - 3.1.2 Demande de report du paiement des taxes municipales en lien avec la non-application du crédit MAPAQ
 - 3.1.3 Demande de commandites de divers organismes
 - 3.1.4 MRC de Brome-Missisquoi – Entente de service en transport adapté et collectif année 2021
 - 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 Demande d'affectation au budget 2020 et en réduction de la taxation 2021
 - 3.2.2 Rémunération des employés municipaux
 - 3.2.3 Conditions de travail de la directrice générale
- 4 **Sécurité publique**
 - 4.1 Service des Incendies
 - 4.1.1 Rapports d'événements
 - 4.1.2 20 années de services pour M. Martin Roussel
 - 4.1.3 Dépôt du rapport annuel d'activités 2020 et objectifs 2021 du Bureau régional de Prévention des incendie

5 **Transport & bâtiment**

5.1 Voirie & réseau routier

5.1.1 Subvention – Aide à l’entretien des routes locales (PAVL)

5.1.2 Travaux rues Principale et Canrobert / Décompte progressif numéro 7 / Autorisation de paiement / Réception définitive des travaux

5.1.3 Projet de réfection du rang Rosalie, demande d’aide financière dans le cadre du Programme d’aide à la voirie locale – Volet Redressement – Offres de services professionnels

5.1.4 Projet de réfection du rang « Bas Casimir » - Demande d’aide financière dans le cadre du Programme d’aide à la Voirie locale – Volet Accélération

5.1.5 Surveillance des travaux rang Saint-Georges & Mandat Laboratoire

6 **Hygiène du milieu**

6.1 Réservoir, Réseau de distribution d’eau et usine épuration

6.1.1 Nettoyage de débris et de sédiments dans 3 réservoirs d’eau potable

6.1.2 Installation d’un variateur de vitesse 100 HP

6.1.3 Renouvellement de l’entente de fourniture d’eau potable – Mandat à Me Martin Bouffard de Morency, Société d’avocats

7 **Aménagement, urbanisme et développement**

7.1 Aménagement, urbanisme et zonage

7.1.1 Demande de lotissement et d’acquisition du lot 3 851 051

7.1.2 Demande d’exclusion de la zone agricole – Offre de services professionnels

8 **Loisirs et culture**

8.1 Activités récréatives et culturelles

8.1.1 Programme loisirs – Défi TOUGO

8.2 Infrastructures

8.2.1 Ajouts de poubelles, de dalles de béton et remplacement de l’abreuvoir

8.2.2 Étude géotechnique / Patinoire, toiture permanente et bâtiment de service

8.2.3 Projet de « Haltes temporaires »

Période de questions

9 **Divers & affaires nouvelles**

9.1.1 Aide financière à la communauté de Carrière Ange-Gardien

RÉSOLUTION 03-041-21

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER, 20 H

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février à 20 h 00.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-042-21

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2021

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer pour l'année 2021.

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Fournisseurs : 564 058,84 \$
- Salaires : 46 684,84 \$

Adopté à l'unanimité.

Le conseil n'a reçu aucune question par écrit.

RÉSOLUTION 03-043-21

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 872-21 CONCERNANT LA TARIFICATION DES BIENS, SERVICES RENDUS ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le règlement numéro 872-21 concernant la tarification des biens, services rendus et activités de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-044-21

DEMANDE DE REPORT DU PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES EN LIEN AVEC LA NON-APPLICATION DU CRÉDIT MAPAQ

Les membres du conseil ont pris acte de la demande de l'Union des producteurs agricoles de reporter les paiements des taxes municipales en lien avec la non-application du crédit MAPAQ dans certaines municipalités.

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien n'a pas été touchée par une problématique d'arrimage des systèmes informatiques, même si quelques dossiers font l'objet d'un processus d'évaluation par le MAPAQ, hors du contrôle et de la responsabilité de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu de ne pas donner suite à la demande de l'Union des producteurs agricoles de reporter les paiements des taxes municipales en lien avec la non-application du crédit MAPAQ.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE COMMANDITES

En réponse à la demande d'aide financière reçue par la Maison de Jeunes des Quatre Lieux, les membres du conseil conviennent de ne pas y donner suite.

RÉSOLUTION 03-045-21

MRC DE BROME-MISSISQUOI – ENTENTE DE SERVICE EN TRANSPORT ADAPTÉ POUR L'ANNÉE 2021

Considérant les modalités de l'entente de service conclue entre la MRC Brome-Missisquoi et la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant l'adoption des prévisions budgétaires par la MRC Brome-Missisquoi ainsi que la tarification relative;

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Éric Ménard et résolu de confirmer le montant de la contribution financière à 8 898 \$ en transport adapté pour l'année 2021.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-046-21

MRC DE BROME-MISSISQUOI – ENTENTE DE SERVICE EN TRANSPORT COLLECTIF POUR L'ANNÉE 2021

Considérant les modalités de l'entente de service conclue entre la MRC Brome-Missisquoi et la Municipalité d'Ange-Gardien;

Considérant l'adoption des prévisions budgétaires par la MRC Brome-Missisquoi ainsi que la tarification relative;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de confirmer le montant de la contribution financière à 2 632 \$ en transport collectif pour l'année 2021.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-047-21

DEMANDE D’AFFECTATION AU BUDGET 2020 ET EN RÉDUCTION DE LA TAXATION 2021

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d’effectuer les changements d’affectation budgétaire selon le rapport du 14 février 2021, préparé par la directrice des Services administratifs, madame Carole Latour.

Adopté à l’unanimité.

RÉSOLUTION 03-048-21

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d’accorder aux employés municipaux, rétroactivement au 1^{er} janvier 2021, la rémunération et les conditions d’emploi mentionnées dans le rapport administratif du 1^{er} mars 2021.

Adopté à l’unanimité.

RÉSOLUTION 03-049-21

CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Suite au renouvellement de la politique sur les conditions de travail des employés municipaux en janvier dernier, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la directrice générale bénéficie des clauses de la politique sur les conditions de travail des employés municipaux, lorsque celles-ci sont plus avantageuses que celles de son contrat de travail, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2021.

Adopté à l’unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 03-050-21

20 ANNÉES DE SERVICES POUR M. MARTIN ROUSSEL

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que les membres du conseil soulignent les 20 années de services de monsieur Martin Roussel par le biais du journal

le Gardangeois dans la prochaine parution.

Adopté à l'unanimité.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2020 ET OBJECTIFS 2021 DU BUREAU RÉGIONAL DE PRÉVENTION DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport annuel d'activités 2020 et objectifs 2021 du Bureau régional de prévention des incendies.

RÉSOLUTION 03-051-21 SUBVENTION – AIDE À L'ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES (PAVL)

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 46 509 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que les frais encourus admissibles aux dépenses de fonctionnement pour l'année 2020 sont de 162 972,54 \$;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-052-21 RÉFECTION DES RUES PRINCIPALE ET CANROBERT / AUTORISATION DE PAIEMENT / RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX

Suite au décompte progressif numéro 7 reçue de la compagnie Tetra Tech QI inc., en date du 22 février 2021 pour la réfection des rues Principale et Canrobert, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu :

- D'accepter définitivement les travaux effectués sur lesdites rues;

- D'autoriser le paiement d'un montant 161 597,39\$, taxes incluses, à Les Entreprises Denexco inc., tel que recommandé par Tetra Tech QI inc..

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-053-21

PROJET DE RÉFECTION DU RANG ROSALIE, DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement du Programme d'aide à la voirie locale;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

Considérant que le chargé de projet de la Municipalité, madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de représentante de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaisse qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-054-21

PROJET DE RÉFECTION DU RANG ROSALIE – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

Dans le cadre du projet de réfection du rang Rosalie, s'il y a lieu, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'accorder le contrat à la compagnie Tetra Tech selon les offres soumises pour :

- Préparation des documents pour la demande d'aide financière au montant de 6 650, taxes en sus;
- Préparation des plans, devis et gestion de l'appel d'offres au montant de 7 200 \$, taxes en sus;
- Surveillance des travaux au montant de 7 750 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-055-21

PROJET DE RÉFECTION DU RANG « BAS CASIMIR » - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ACCÉLÉRATION

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération du Programme d'aide à la voirie locale;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière, selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

Considérant que le chargé de projet de la Municipalité, madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier.

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaisse qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-056-21

SURVEILLANCE DES TRAVAUX RANG SAINT-GEORGES

Considérant le projet de réfection du rang Saint-Georges pour lequel la Municipalité a obtenu une confirmation de subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie, volet Accélération;

Considérant que les plans et devis pour ledit projet ont été exécutés par l'entreprise Tetra Tech en 2020;

Considérant que la connaissance du projet par Tétra Tech permettra à la Municipalité d'obtenir un accompagnement et une surveillance optimale lors des travaux;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accorder un contrat pour la surveillance des travaux à la compagnie Tétra Tech au montant de 33 000 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-057-21

NETTOYAGE DE DÉBRIS ET DE SÉDIMENTS DANS 3 RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'accorder un contrat pour le nettoyage de débris et de sédiments dans 3 réservoirs d'eau potable à la compagnie Divex Marine inc., selon l'offre de services au montant de 6 625 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-058-21

INSTALLATION D'UN VARIATEUR DE VITESSE 100 HP

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accorder un contrat pour l'installation d'un variateur de vitesse 100 HP au réservoir d'eau potable, à la compagnie Hamel & Hamel - Techservice, selon l'offre soumise, au montant de 12 600 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-059-21

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE FOURNITURE D'EAU POTABLE – MANDAT À ME MARTIN BOUFFARD DE MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de retenir les services de M^e Martin Bouffard de Morency Société d'avocats, relativement à la rédaction d'un projet d'entente concernant la fourniture d'eau potable par la Ville de Farnham à la Municipalité

d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-060-21

DEMANDE DE LOTISSEMENT ET D'ACQUISITION DU LOT 3 851 051

Considérant que le lot 3 851 051, appartenant à la Municipalité d'Ange-Gardien, constitue une ancienne assiette et/ou emprise de chemin;

Considérant que ledit lot longeant le rang Magenta n'est d'aucune utilité pour la Municipalité;

Considérant que la Municipalité établit la valeur dudit lot en proportion des coûts engendrés par la cession, notamment l'opération cadastrale, les frais de notaire et tous autres frais relatifs.

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu :

- D'autoriser la cession du lot 3 851 051 à Ferme Saint-Pierre et Réal Fournier;
- Que monsieur le maire, monsieur Yvan Pinsonneault, et la directrice générale, madame Brigitte Vachon, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité d'Ange-Gardien les documents relatifs.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-061-21

DEMANDE D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

Considérant les offres reçues pour des services d'accompagnement dans le cadre d'une demande d'exclusion de la zone agricole, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accorder un contrat à la compagnie BC2 au montant de 19 650 \$, taxes en sus et en fonction des services qui seront dispensés.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-062-21

PROGRAMMATIONS LOISIRS – DÉFI TOUGO

Suite au rapport de madame Jennie Rainville, directrice du Service des loisirs, concernant la programmation loisirs « Défi TOUGO » de l'année 2021, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accepter la programmation telle que présentée ainsi que les dépenses relatives.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-063-21

AJOUTS DE POUBELLES, DE DALLES DE BÉTON ET REMPLACEMENT DE L'ABREUVOIR

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser la directrice du Service des loisirs, madame Jennie Rainville, à procéder à l'ajout de 8 poubelles pour le terrain de soccer et le terrain de l'école, de remplacer l'abreuvoir existant et de procéder à l'installation de 5 dalles de béton, selon les offres soumises, pour une dépense approximative de 22,700 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-064-21

ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – TOIT PERMANENT, PATINOIRE PERMANENTE ET BÂTIMENT DE SERVICES

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'accepter l'offre de services des Laboratoires de la Montérégie inc. au montant de 8 400 \$, plus taxes, pour une étude géotechnique afin de connaître la nature du sol pour le projet de patinoire permanente et d'un bâtiment de services pour les travaux à effectuer durant l'année 2021.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-065-21

PROJET DE « HALTES TEMPORAIRES »

Suite à un projet présenté par la directrice du Service des loisirs, madame Jennie Rainville, concernant l'implantation de deux haltes temporaires, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'accorder un contrat à Agence Lion pour la fabrication de quatre (4) tables de pique-nique peinturées à l'époxy, ainsi qu'un concept de jeux et d'identification de parcours d'environ 3 km, selon l'offre soumise, au montant de 4 400 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-066-21

AIDE FINANCIÈRE À LA COMMUNAUTÉ DE BAUVAL ANGE-GARDIEN

Considérant que Bauval Ange-Gardien a versé une généreuse contribution financière de 15 000 \$ à la Municipalité d'Ange-Gardien afin de venir en aide à des familles dans le besoin au sein de la communauté;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser la directrice générale, madame Brigitte Vachon, à décaisser cette somme pour procéder à des achats ciblés, en collaboration avec l'école Jean-XXIII, afin de venir en aide de façon

confidentielle à des familles d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 03-067-21
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire